

ÉTUDE SPÉCIALE

Services économiques TD



19 juin 2017

LES ENTREPRISES AUTOCHTONES MISENT DE PLUS EN PLUS SUR L'INNOVATION

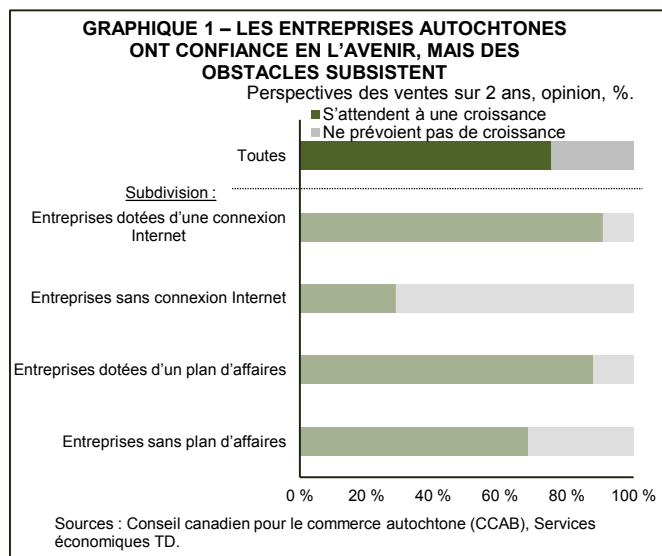
Faits saillants

- Le dynamisme croissant des petites entreprises aura une incidence cruciale sur l'amélioration du niveau de vie des Autochtones du Canada.
- Le sondage Promesse et prospérité mené auprès des entreprises autochtones en 2016 est encourageant à cet égard. Le sondage montre que, dans l'ensemble, les entreprises autochtones sont optimistes quant à leurs perspectives de croissance et qu'elles assurent leur réussite en adoptant de nouveaux produits ou procédés et en se lançant sur de nouveaux marchés d'exportation.
- Les entreprises autochtones sont présentes dans une large gamme de sous-secteurs, aussi bien dans les réserves que hors réserve. Même si le secteur des ressources naturelles reste important, seule une entreprise autochtone sur dix y travaille directement.
- Toutefois, d'importants obstacles subsistent, ce qui maintient le taux d'entrepreneuriat sous la moyenne nationale. La recherche de talents peut être difficile, les plans d'affaires sont moins courants et les problèmes d'infrastructures persistent.
- Les politiques gouvernementales, combinées à des tendances démographiques favorables, devraient faciliter la recherche de travailleurs qualifiés, et les changements en matière d'éducation, de procédés et de dépenses en infrastructures devraient aplanir les autres obstacles. Les politiques en matière d'approvisionnement peuvent également favoriser la réussite.
- Le parcours est toujours semé d'embûches, mais la prospérité et l'esprit d'innovation des entreprises autochtones témoignent de leur résilience, tout en laissant entrevoir un avenir meilleur.

Le 21 juin est la Journée nationale des Autochtones, une excellente occasion de réfléchir aux nombreuses contributions que les Autochtones du Canada apportent au tissu et au dynamisme de l'économie canadienne. Parmi les principales sources de dynamisme de l'économie autochtone en expansion, on trouve les petites entreprises (moins de 100 employés). Le présent rapport s'appuie sur les données du sondage Promesse et prospérité de 2016 pour se pencher sur la situation des petites entreprises autochtones du Canada, sur leurs succès et leurs difficultés, et pour réfléchir à des pistes de développement pour ces entreprises. Nous constatons que, même si de nombreux obstacles à la croissance subsistent, les entreprises autochtones occupent une place de plus en plus grande au sein de l'économie canadienne et qu'elles misent sur l'innovation.

Le point sur les entreprises autochtones

Ces dernières années, l'économie canadienne a eu son lot d'infortunes : baisse des prix des produits de base, incendies de forêt, sans oublier les excès de certains marchés immobiliers clés. Ces chocs ont secoué les entreprises canadiennes, et les entreprises



autochtones n'ont pas été épargnées. Les données, détaillées et toujours d'actualité, obtenues auprès du le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCAB, un organisme national qui représente et soutient les entreprises autochtones) nous procurent un point de vue unique sur la performance de ces entreprises¹. Ces données ne couvrent pas un échantillon d'entreprises aussi complet que celui de l'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada (les conclusions de l'enquête de 2016 ne seront pas connues avant l'année prochaine). Toutefois, le sondage Promesse et prospérité offre une représentativité raisonnable (1 101 sociétés interrogées). De plus, les questions sur les principales difficultés et occasions perçues par les chefs d'entreprises sont souvent absentes des autres sondages (c'est le cas du recensement). Pourtant, elles peuvent fournir de précieux renseignements sur le contexte commercial dans lequel ces entreprises évoluent. De ce fait, les données qui y sont associées forment la pierre angulaire de notre analyse².

Les entreprises autochtones sont présentes dans tous les grands secteurs. Cela dit, comme pour les autres entreprises canadiennes, la composition sectorielle est en train de changer. En effet, les données les plus récentes semblent démentir la vision traditionnelle des entreprises autochtones, puisque, malgré la hausse des prix des produits de base survenue entre 2010 et la fin de 2014, la proportion d'entreprises autochtones présentes dans les secteurs minier, gazier et pétrolier et d'autres secteurs primaires a diminué (9,2 % des entreprises interrogées en 2016, contre 13 % en 2010) et la composition sectorielle est plus diversifiée, dans l'ensemble.

Cela dit, même si l'on tient compte des changements à la composition sectorielle, les entreprises autochtones sont

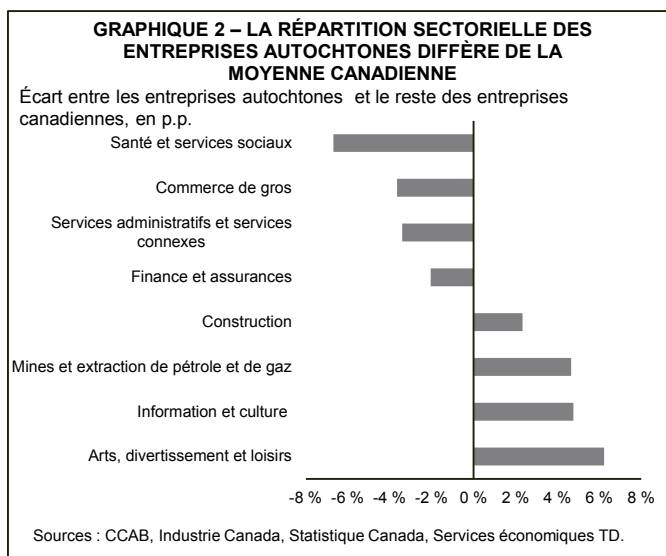
surreprésentées dans plusieurs sous-secteurs – non seulement l'extraction minière, gazière et pétrolière, qui regroupe 5,5 % des sociétés interrogées (proportion supérieure de presque 5 points de pourcentage à celle de l'ensemble des entreprises canadiennes), mais également l'information, la culture, les arts, le divertissement et les loisirs (graphique 2)³. À l'inverse, les entreprises autochtones sont relativement sous-représentées dans les secteurs de la finance et des assurances, des services administratifs et du commerce de gros, et nettement sous-représentées dans les secteurs de la santé et des services sociaux.

Ces différences par rapport à l'ensemble des entreprises canadiennes sont peut-être attribuables à des contraintes géographiques ou structurelles. Plus de 40 % des entreprises qui ont répondu au sondage étaient situées dans une réserve, ce qui, compte tenu des densités de population et des problèmes non résolus concernant la qualité des infrastructures, peut expliquer, en partie, les écarts de diversité sectorielle.

Une proportion croissante d'entreprises se disent prospères

Parmi les éléments à retenir du sondage Promesse et prospérité de 2016, il faut mentionner un degré d'optimisme relativement élevé. Un pourcentage appréciable de propriétaires d'entreprises autochtones considèrent que leur société est extrêmement prospère ou très prospère (11 % et 41 %, respectivement) en se fondant sur ce qu'ils espèrent personnellement réaliser. Ce pourcentage marque une amélioration par rapport aux précédents sondages, en particulier dans la tranche des sociétés « très prospères » (précédemment : 37 % des répondants). Un autre élément encourageant : la proportion d'entreprises ayant déclaré un bénéfice net pour leur exercice le plus récent a augmenté de 15 points de pourcentage.

Le pourcentage d'entreprises prospères varie suivant le secteur. Pour ce qui est des services professionnels, 54 % des répondants estiment que leur entreprise est très prospère, alors que pour les fournisseurs d'« autres » services, moins d'un quart des entreprises interrogées ont donné cette réponse. Un pourcentage supérieur à la moyenne d'entreprises très prospères a également été observé dans les secteurs des services administratifs, de la construction, des services-conseils, de la fabrication et des services financiers et d'assurance. Aucune différence notable n'a été constatée entre les entreprises situées dans une réserve et celles situées hors réserve en ce qui a trait à la prospérité. Par ailleurs, même si le sondage a été réalisé durant une période de baisse des prix des produits de base, la proportion d'entreprises



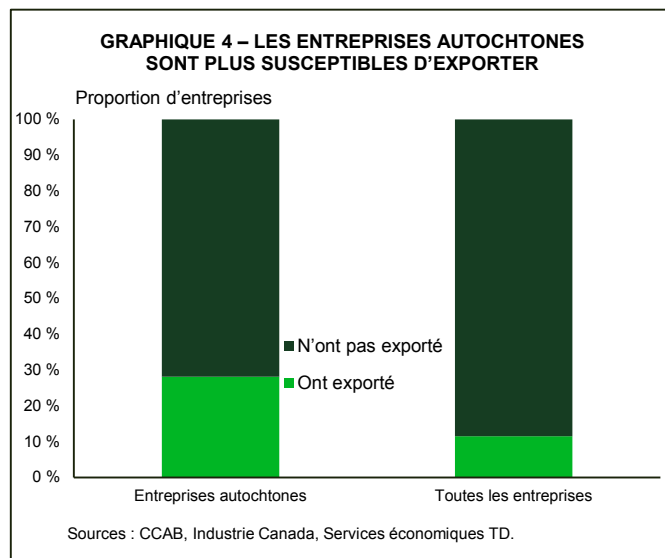
s'estimant très prospères dans le secteur de l'exploitation minière, pétrolière et gazière n'affiche pas d'écart important par rapport à l'ensemble des entreprises interrogées.

Comme le sondage a été réalisé en 2015, il est probable que, depuis, la morosité de l'économie canadienne a pesé sur les entreprises autochtones. Malgré l'imprécision de cet indicateur, les données sur l'emploi semblent aller dans ce sens, mais l'incidence a été modeste, puisque le taux de chômage des Autochtones a augmenté de 0,1 point de pourcentage au cours de cette période, malgré une légère augmentation de l'emploi.

Les entreprises autochtones sont plus innovantes et plus axées sur l'exportation

Les entreprises autochtones se distinguent de la moyenne des entreprises canadiennes non seulement par leur répartition sectorielle et leur emplacement, mais aussi à d'autres égards. Même si des sondages différents ne sont pas toujours parfaitement comparables, la publication d'Industrie Canada intitulée Principales statistiques relatives aux petites entreprises fournit un indicateur de comparaison raisonnable⁴. Si l'on compare les entreprises autochtones avec l'ensemble des entreprises canadiennes, deux facteurs sautent aux yeux.

Tout d'abord, le pourcentage d'entreprises autochtones qui ont récemment lancé de nouveaux produits/services ou appliqué de nouveaux procédés de production ou de livraison est plus élevé que la moyenne des petites entreprises canadiennes (graphique 3)⁵. Cela indique une plus grande propension des entreprises autochtones à innover. Pour ce qui est des principaux secteurs, des pourcentages particulièrement élevés ont été constatés en matière d'innovation dans les secteurs de la fabrication (où 94 % des répondants

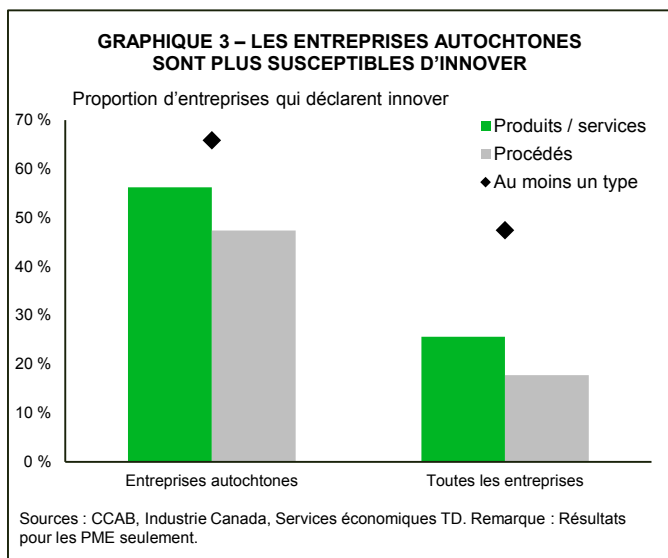


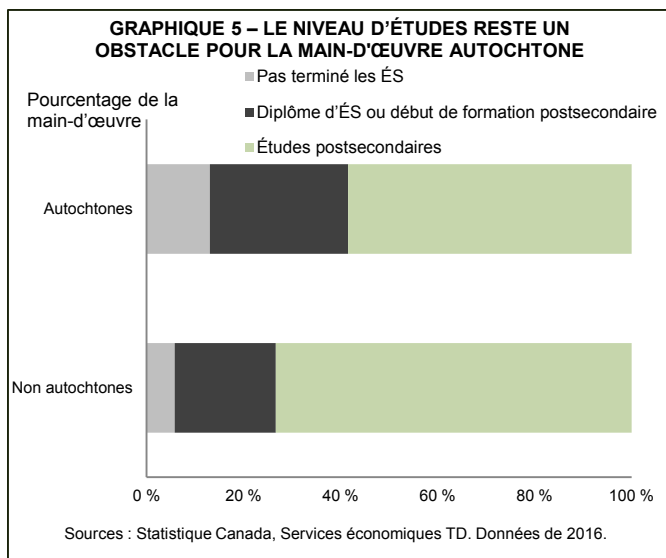
ont déclaré avoir adopté un nouveau produit ou service), de la gestion (79 %), des services-conseils (76 %) et de l'éducation (74 %).

Les entreprises autochtones sont plus de deux fois plus susceptibles d'avoir introduit un nouveau produit ou service au cours des trois dernières années et presque trois fois plus susceptibles d'avoir adopté de nouvelles façons de faire. La même étude d'Industrie Canada a révélé que les entreprises innovantes ont davantage tendance à exporter. Ce qui nous amène directement au second facteur qui permet aux entreprises autochtones de se démarquer : les exportations.

Même si, comme la plupart des petites entreprises, les entreprises autochtones ne sont généralement pas axées sur l'exportation, la proportion de sociétés qui exportent est, là encore, nettement supérieure à la moyenne canadienne (graphique 4). Par ailleurs, même si la formulation de certaines questions rend la comparaison difficile, on constate que les entreprises autochtones qui exportent ont un marché d'exportation plus vaste que les autres petites entreprises exportatrices (plus de la moitié d'entre elles exportent vers des pays autres que les États-Unis). Même si l'on est porté à croire que les entreprises situées dans une réserve expliquent cette propension des entreprises autochtones à exporter davantage, il semble que cela ne soit pas un facteur⁶.

En effet, il ne semble pas y avoir de lien important entre le fait qu'une entreprise soit située ou non dans une réserve et sa propension à exporter. Étant donné la faible taille de l'échantillon utilisé pour le sondage du CCAB, il est difficile de déterminer la cause de cette propension supérieure à exporter. Cet aspect des entreprises autochtones est à explorer, car on pourrait ainsi tirer des leçons pour l'ensemble des petites entreprises canadiennes.





Les défis ne manquent pas

Toutes les entreprises ont leur lot de difficultés au quotidien. Toutefois, les obstacles auxquels les entreprises autochtones sont confrontées peuvent être particulièrement importants et spécifiques. C'est notamment le cas dans le domaine du recrutement. Toutes les entreprises ont du mal à trouver les bons employés, mais pour plusieurs raisons, notamment géographiques, cela peut être particulièrement difficile pour les entreprises autochtones⁷. Ce problème est fréquemment mentionné par les chefs d'entreprises autochtones; il persiste (il est mentionné dans tous les sondages réalisés par le CCAB) et limite la capacité de croissance des petites entreprises.

Souvent, la difficulté tient à la recherche des compétences requises dans le principal groupe d'âge actif (de 25 à 54 ans) de la population autochtone. Le niveau de scolarité reste inférieur à celui de la population non autochtone, ce qui complique le recrutement de travailleurs autochtones qualifiés (graphique 5)⁸. Mis à part le niveau de scolarité, la difficulté à trouver des employés autochtones qualifiés découle de la petitesse du bassin de candidats par rapport à la population. Selon une étude menée en 2016 par Statistique Canada, un Autochtone canadien âgé entre 25 et 54 ans a environ 70 % plus de chances d'être désengagé du marché du travail; cela dit, comme la croissance de la population autochtone est plus forte, le bassin de main-d'œuvre augmente rapidement⁹.

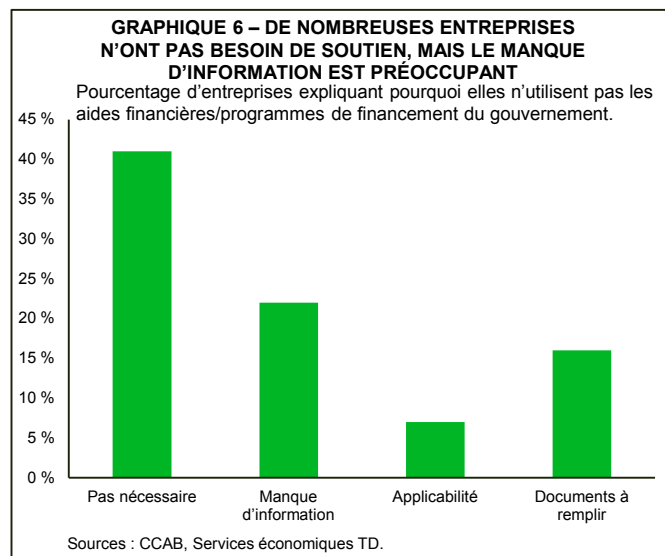
Les difficultés qui en résultent sur le marché de l'emploi ont créé une dynamique intéressante et plutôt inhabituelle. Selon des sondages menés auprès des entreprises canadiennes à peu près au moment où le sondage du CCAB a

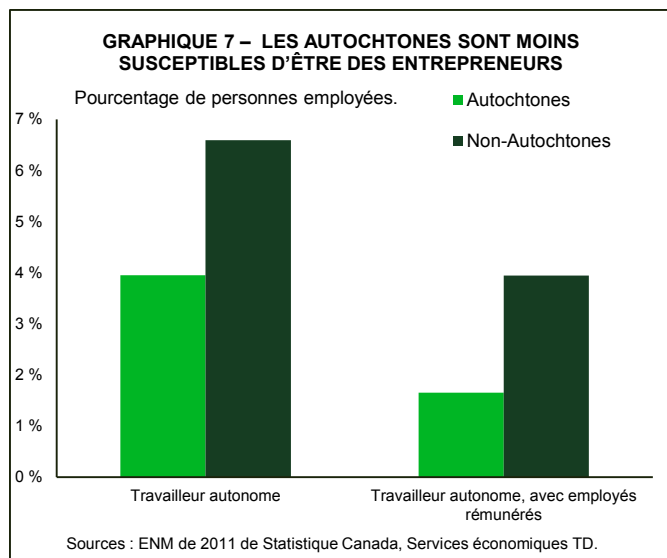
été réalisé (comme l'Enquête sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada), il semble que les entreprises canadiennes dans leur ensemble ont eu plus de facilité que les entreprises autochtones à pourvoir les postes vacants, ce qui est logique, étant donné la morosité économique des dernières années¹⁰.

L'accès à des capitaux est aussi un domaine où les entreprises autochtones ont des points communs avec les entreprises non autochtones, mais où elles sont également confrontées à des obstacles supplémentaires. Pour ce qui est des similarités, il faut mentionner la propension des propriétaires de petites entreprises à privilégier l'autofinancement : si l'on compare les données fournies par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et les résultats du sondage Promesse et prospérité, on constate que, autochtones ou non, les petites entreprises ont tendance à recourir à l'épargne personnelle pour financer leurs activités¹¹.

Toutefois, les similarités ne s'étendent pas aux autres formes de financement. Les propriétaires d'entreprises autochtones sont moins susceptibles de recourir au financement au sens large. Le sondage mené par le CCAB semble indiquer que le manque d'information ou de connaissances peut être un frein, ainsi que d'autres facteurs, comme les problèmes culturels liés à la marginalisation historique des Autochtones et la complexité des exigences d'admissibilité et des demandes de financement¹².

De plus, même s'il existe plusieurs programmes gouvernementaux destinés à faciliter le financement des entreprises autochtones, le recours à ces programmes est faible, soit 13 %. Cela dit, nombre d'entreprises (39 %) qui ont déclaré ne pas utiliser les programmes gouvernementaux ont indiqué ne pas en avoir besoin, ce qui est encourageant (graphique





6). Il est regrettable, toutefois, qu'une entreprise sur cinq environ ait déclaré ne pas être informée de ces programmes ou manquer d'information en général. Par ailleurs, environ un répondant sur six a laissé entendre que la quantité de documents à remplir pour ces programmes a été un obstacle. L'applicabilité de ces programmes à leur entreprise a également été mentionnée, mais par un nombre plus faible de répondants.

Enfin, même si la population autochtone connaît le plus fort taux de croissance du Canada, l'esprit d'entreprise, mesuré par le nombre de travailleurs autonomes, reste résolument inférieur à celui de la population canadienne générale (graphique 7)¹³. La différence est encore plus prononcée si on examine le nombre de travailleurs autonomes qui ont des employés rémunérés (peut-être un meilleur indicateur de l'esprit d'entreprise). Cela signifie que les collectivités autochtones ne saisissent peut-être pas certaines occasions de création d'entreprise et d'expansion.

Transformer les obstacles en occasions

La recherche de solutions à ces obstacles procurera une foule d'avantages aux collectivités autochtones et à tous les Canadiens. Le développement de l'esprit d'entreprise mène à la création d'emplois, de nouveaux produits et services et de nouvelles pratiques commerciales, aussi bien pour les Autochtones que pour les autres Canadiens. Comblent l'écart en matière d'éducation est une partie de la solution. De plus, la population autochtone étant à la fois plus jeune et en croissance plus rapide que l'ensemble de la population, cela permettra de résoudre une partie des problèmes structurels qui pèsent sur le marché de l'emploi canadien, notamment le vieillissement de la population. Une hausse

de l'activité commerciale et une augmentation des emplois mieux rémunérés signifient une hausse des recettes fiscales pour le gouvernement (ou la possibilité de réduire le fardeau fiscal), ce qui profite à tous les Canadiens.

Définir les objectifs est le plus facile. La difficulté réside dans leur réalisation. De nombreuses politiques ont été tentées, et nombre d'entre elles ont échoué. Bien des études ont été réalisées sur ces questions, et le présent rapport n'a pas pour but d'en couvrir tous les aspects. En effet, si on prend l'exemple du niveau de scolarité, une foule de programmes et d'initiatives ont été mis en œuvre et ont donné lieu à une multitude d'analyses et d'évaluations. Cela dit, comme il est mentionné dans l'Annexe, les tendances existantes en matière de niveau de scolarité, de démographie et de programmes gouvernementaux laissent croire à une diminution des obstacles au recrutement d'employés qualifiés par les employeurs autochtones. Au-delà du niveau de scolarité, d'autres difficultés mentionnées par les entreprises autochtones peuvent être résolues de manière plus simple et plus immédiate.

En effet, les obstacles à l'essor d'une entreprise peuvent se résumer à l'absence ou à la mauvaise qualité d'une connexion Internet. On observe une corrélation forte et positive entre une présence en ligne (et la fiabilité de la connexion Internet) et la réussite (ainsi que l'esprit d'innovation) d'une entreprise autochtone. Près de neuf entreprises autochtones sur dix ont une connexion Internet. Pourtant, 30 % des répondants de ce groupe qualifient leur connexion de « un peu fiable », « pas très fiable » ou « pas fiable du tout ». Les connexions Internet sont moins fréquentes dans certaines régions, comme les provinces de l'Atlantique, et dans les réserves, à l'échelle nationale. Dans le cas des réserves, les difficultés liées aux connexions Internet s'inscrivent dans le cadre plus large des problèmes persistants liés à la qualité des infrastructures. Même si, comparé aux autres problèmes d'infrastructures, celui-ci est évidemment moins grave, des avancées sont possibles par la mise en place d'un levier de politique clairement défini.

Comme le montre le graphique 3, les entreprises autochtones sont plus susceptibles d'avoir créé de nouveaux produits ou adopté de nouvelles pratiques d'affaires. Or, si l'on examine plus en détail les résultats du sondage, on constate qu'il est possible d'accroître l'innovation des entreprises autochtones. Seulement 31 % environ des entreprises autochtones interrogées par le CCAB ont déclaré avoir un plan d'affaires. De plus, les entreprises dotées d'un plan d'affaires étaient plus susceptibles d'être prospères et innovantes. Donc, pourquoi les entreprises autochtones dotées

d'un plan d'affaires ne sont-elles pas plus nombreuses? La raison la plus souvent invoquée par les répondants (41 %) est qu'ils n'en voient pas la nécessité, tandis qu'une entreprise sur cinq déclare ne pas avoir le temps ou les ressources nécessaires. Il est donc possible de favoriser la réussite des entreprises autochtones en les sensibilisant aux avantages d'un tel document ou en leur fournissant une assistance (peut-être sous la forme de services-conseils) afin de réduire le temps consacré à l'élaboration d'un plan d'affaires.

Il est clair que le développement de l'esprit d'entreprise au sein de la population autochtone profite à tous, du point de vue de l'emploi. Si l'esprit d'entreprise augmentait pour s'aligner avec celui de la population non autochtone, il en résulterait 200 000 nouveaux emplois (sans compter les entrepreneurs), pour les Autochtones et la population non autochtone, dont une grande partie potentiellement dans des zones historiquement défavorisées sur le plan économique. Comme un propriétaire d'entreprise sur cinq n'a pas du tout ou pas assez d'information sur le soutien destiné aux entreprises ou entrepreneurs autochtones, il est probable que le manque d'information touche bon nombre d'entrepreneurs dans la population générale aussi.

Les politiques d'approvisionnement du gouvernement et des entreprises peuvent favoriser la prospérité des entreprises autochtones

De même que les entreprises autochtones ont tendance à ne pas utiliser les programmes de financement gouvernementaux, seule une petite proportion d'entre elles (une sur cinq) déclarent avoir soumissionné pour des contrats du gouvernement fédéral, plus précisément des contrats réservés dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA). Pourtant, ces projets ont des avantages : les entreprises qui ont soumissionné pour des contrats dans le cadre de la SAEA sont davantage susceptibles de se déclarer « très » ou « extrêmement » prospères. Les données montrent que les marchés réservés agissent comme un démarreur et qu'ils contribuent à l'accélération de la croissance des entreprises autochtones qui soumissionnent pour ces contrats et les obtiennent.

Les répercussions positives de la SAEA semblent indiquer que « l'approvisionnement social », c'est-à-dire l'approvisionnement qui tient compte de son incidence sur les économies locales, peut favoriser la prospérité et l'expansion des entreprises autochtones. Il est important de préciser que l'approvisionnement social dépasse le cadre du gouvernement et s'étend aux chaînes d'approvisionnement nationales et internationales. La prise en compte des répercussions sur les collectivités locales est avantageuse pour

tous, en particulier dans les collectivités éloignées. Les grandes entreprises et les gouvernements acquièrent des connaissances, de l'expérience et des contacts importants sur le terrain, tandis que les entreprises locales, souvent autochtones, profitent d'un coup de pouce, car, en participant à une grande chaîne d'approvisionnement intégrée, elles acquièrent un précieux savoir-faire qui leur sera utile pour des soumissions ou contrats ultérieurs.

Les grandes entreprises non autochtones et internationales peuvent assez facilement intégrer les principes de l'approvisionnement social dans leurs décisions courantes. Pour ce qui est des décisions touchant l'approvisionnement des gouvernements, les accords commerciaux internationaux compliquent le processus. Par exemple, l'ALENA ne prévoit que des marchés réservés pour les entreprises autochtones. Heureusement, l'Accord économique et commercial global (AECG) négocié avec l'Union européenne offre beaucoup plus de souplesse en matière d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones. Cet aspect de l'accord devrait donc fournir un cadre utile pour les futures négociations d'accords commerciaux internationaux, comme la renégociation prochaine de l'ALENA.

Conclusion

En attendant les données de l'Enquête de 2016, l'état des lieux le plus récent fourni par le sondage Promesse et prospérité semble indiquer que les entreprises autochtones sont à la fois optimistes et en bonne santé. Les chefs d'entreprise se montrent confiants à l'égard de l'avenir et, même si des concentrations demeurent, la diversité sectorielle des entreprises s'est élargie, ce qui laisse croire à une plus grande résilience. De plus, ces entreprises obtiennent de bons résultats dans plusieurs domaines clés : comparées à l'ensemble des entreprises canadiennes, elles sont plus susceptibles d'innover et d'exporter, et plus susceptibles d'exporter ailleurs qu'aux États-Unis. Cependant, des obstacles importants demeurent pour les entreprises autochtones, notamment la difficulté de trouver les bons employés, des problèmes de financement et un manque relatif d'esprit d'entreprise au sein de la population autochtone. De plus, les infrastructures continuent de poser problème, notamment en ce qui concerne les connexions Internet. Heureusement, des solutions peuvent être trouvées (et ont été trouvées), pas seulement dans le présent rapport, mais aussi par plusieurs leaders reconnus¹⁴. En fin de compte, la prospérité des petites entreprises autochtones est celle de l'économie canadienne dans son ensemble, et les progrès constatés, ainsi que l'esprit d'innovation dont ces entreprises font preuve, sont de bon augure.

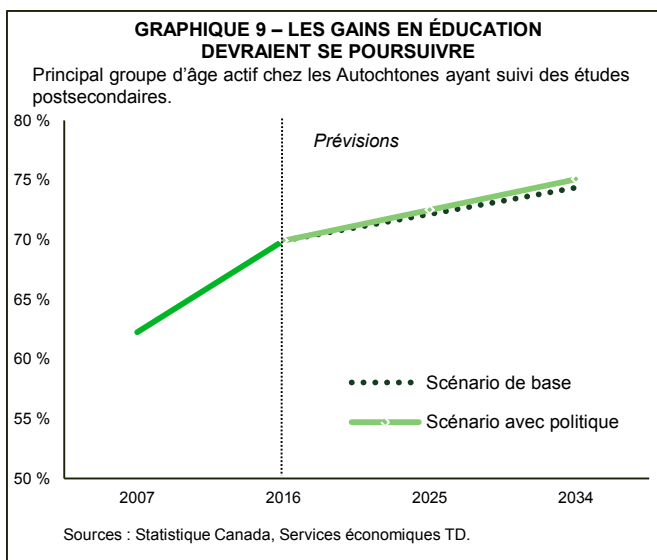
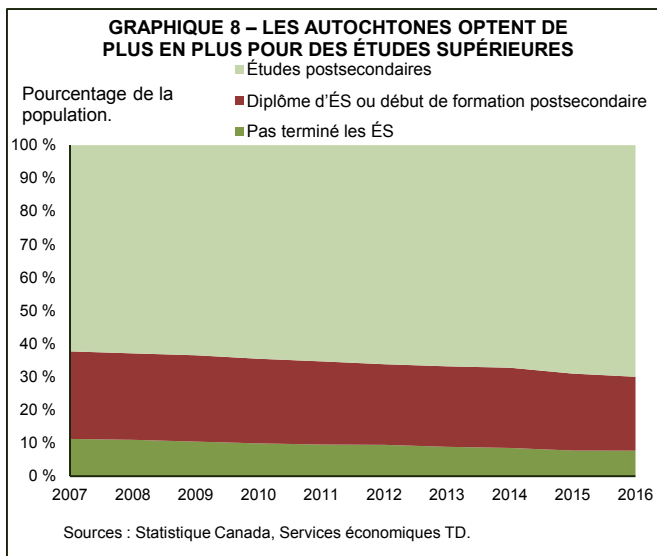
Annexe : L'éducation reste un obstacle, mais les tendances sont favorables

Il semble qu'une tendance explique bon nombre des difficultés des entreprises autochtones : le niveau de scolarité relativement bas, comparativement au reste de la population canadienne. Ce niveau de scolarité découle de plusieurs facteurs, dont les difficultés liées à l'éloignement de nombreuses collectivités et du triste héritage des pensionnats. Heureusement, les tendances récentes, les changements de politique gouvernementale et les facteurs démographiques sont favorables aux Autochtones du Canada et devraient réduire l'écart en matière d'éducation.

Tout d'abord, au sein de la population autochtone canadienne, dans le groupe d'âge de 25 à 54 ans, on constate une nette augmentation du niveau de scolarité au cours de la décennie 2007-2016. La proportion de cette population à avoir terminé des études postsecondaires a progressé de plus de 7 points de pourcentage au cours de cette période, pour s'établir à 69,9 % (graphique 8), ce qui est très encourageant. Toutefois, il faut mentionner que, malgré cette amélioration, l'écart en matière d'éducation entre les Autochtones et la population non autochtone a légèrement augmenté durant la période, passant de 0,4 point de pourcentage à 0,6 point en 2016. De plus, un écart bien plus prononcé persiste dans le cas des études supérieures, et la différence entre les Autochtones vivant dans une réserve et ceux hors réserve est importante¹⁵.

Les politiques récemment proposées par le gouvernement fédéral, qui visent à combler l'écart en matière d'éducation, devraient avoir une incidence, à terme. Le budget de 2017 prévoit des fonds supplémentaires pour le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, et le gouvernement entend également appuyer Indspire, un organisme de bienfaisance qui aide les étudiants autochtones à suivre des études postsecondaires¹⁶. Des fonds sont également affectés à la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones. Les engagements du gouvernement dans le budget de 2017 sont relativement modestes (il prévoit une expansion du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, qui soutiendrait 4 600 étudiants, alors que l'écart en matière d'éducation en 2016 est d'environ 60 000 personnes). Cela dit, même s'il y a encore matière à amélioration en matière d'éducation (comme il est mentionné dans un rapport des Services économiques TD de 2009), les engagements récents devraient néanmoins réduire l'écart.

Comme souvent en science économique, le facteur le plus puissant pour combler l'écart en matière d'éducation sera probablement la démographie. Si la population autochtone enregistre une croissance plus forte que la population canadienne générale, elle est aussi plus jeune et a donc un plus grand potentiel d'amélioration en matière de scolarité. Même si, pour diverses raisons, il est peu probable que la forte progression observée ces dernières années se répète, l'augmentation du niveau de scolarité de la population en âge de travailler est, pour sa part, probable (graphique 9)¹⁷. Selon une projection démographique simple qui suppose le maintien du niveau de scolarité actuel chez les jeunes Autochtones du Canada, il faut s'attendre à voir augmenter de 5 points de pourcentage la part de la population ayant suivi des études postsecondaires (scénario de base). Si l'on ajoute à cela les changements apportés aux politiques gouvernementales (et en supposant que ces politiques restent en place au cours de la période de prévision), on obtient un coup de pouce supplémentaire d'environ 0,7 point de pourcentage (scénario avec politique). Résultat : d'ici 2034, dans le groupe d'âge compris entre 25 et 54 ans, environ trois Autochtones du Canada sur quatre devraient avoir suivi des études postsecondaires. Ainsi, même si cela prendra du temps, les tendances démographiques favorables devraient résoudre, en partie, la pénurie de compétences au sein de la population autochtone, même si un soutien continu (et idéalement renforcé) de la part du gouvernement et d'organismes comme Indspire, l'Association des agents financiers autochtones du Canada et CCAB peuvent accélérer la transition.



NOTES

- 1 L'analyse présentée ici est fondée, en grande partie, sur le sondage Promesse et prospérité 2016, réalisé en 2015 par CCAB (www.ccab.com), que nous tenons à remercier d'avoir mis ces données à notre disposition. Il s'agit du troisième sondage du Conseil (les précédents ont été publiés en 2014 et en 2010). Il a été réalisé auprès de 1 101 entreprises autochtones privées; toutes les régions et tous les grands secteurs d'activité sont représentés. Les propriétaires d'entreprises qui ont été interrogés sont des Métis (52 %), des membres d'une Première Nation (47 %) et des Inuits (2 %). Pour ce qui est des entreprises des Premières Nations, un peu plus de la moitié (56 %) étaient situées dans une réserve, ce qui constitue une nette diminution par rapport aux 72 % enregistrés en 2010. Le sondage couvre tout le Canada, mais certaines régions sont légèrement sous-représentées par rapport à leur poids dans la population globale. Par exemple, les entreprises ontariennes représentent 25 % de l'échantillon du sondage, alors que leur poids au sein de la population globale est de presque 40 %. En revanche, certaines provinces des Prairies, notamment la Saskatchewan, sont relativement surreprésentées. Ce sondage est bien conçu, mais étant donné la taille de l'échantillon et la multitude d'expériences autochtones suivant le groupe, la province, le fait que l'entreprise soit dans une réserve ou hors réserve, etc., la qualité des données devient un problème à mesure que l'on restreint le sous-groupe d'entreprises examinées. Par conséquent, le présent rapport se concentre sur des groupes dont la taille est suffisante pour permettre la fiabilité des données.
- 2 Pour en savoir plus sur le présent rapport et sur la série d'études dans laquelle il s'inscrit, veuillez consulter <https://www.ccab.com/research/ccab-research-series/promise-and-prosperity/>.
- 3 Veuillez noter que ces chiffres sont fondés sur le nombre d'entreprises.
- 4 Voir http://www.ic.gc.ca/eic/site/061_nsf/fra/h_03018.html. Veuillez noter que ces données incluent probablement des entreprises autochtones.
- 5 Veuillez noter que la notion élargie d'« innovation » utilisée dans l'étude d'Industrie Canada (qui inclut l'innovation en matière d'organisation et de commercialisation) entraîne une erreur croissante en faveur d'« un seul type » d'innovation. Par conséquent, il se peut que l'écart positif entre les entreprises autochtones et les entreprises canadiennes comparables soit encore plus grand.
- 6 L'argument étant que, pour des raisons d'éloignement géographique, il se peut que les entreprises situées dans une réserve aient déjà à livrer des marchandises ou à fournir des services à distance, ce qui facilite le passage à l'exportation. Toutefois, certaines données portent à croire que c'est le contraire; par exemple, les entreprises hors réserve de la C.-B. et de l'Ontario sont plus susceptibles d'exporter.
- 7 Cette difficulté est confirmée par les données, car les entreprises situées dans une réserve sont plus susceptibles de mentionner des difficultés dans la recherche d'employés autochtones qualifiés.
- 8 Ce problème est moins prononcé chez les femmes autochtones. Consultez le rapport de 2015 des Services économiques TD intitulé Les femmes autochtones font mieux en emploi.
- 9 Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0228.
- 10 Voir http://www.banqueducanada.ca/publication/epc/?_ga=2.261418765.1608609845.1498224468-1690664515.1498224468, en particulier les sondages de l'automne 2015 et de l'hiver 2016.
- 11 Voir <http://www.cfib-fcei.ca/francais/article/8760-indicateurs-relatifs-au-financement-des-petites-entreprises.html>
- 12 Veuillez noter que les données qualitatives collectées par le CCAB dans ce domaine sont fondées sur des entretiens menés auprès d'entreprises de l'Ontario. Voir <https://www.ccab.com/research/ccab-research-series/promise-and-prosperity/promise-and-prosperity-2016-qualitative-research-with-aboriginal-businesses-in-ontario/> (en anglais seulement).
- 13 Cette analyse est fondée sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada. Tout calcul, toute utilisation et toute interprétation des données sont attribuables à l'auteur du présent rapport.
- 14 Voir, par exemple, les récents rapports du Forum des politiques publiques du Canada et de la Chambre de commerce du Canada. De plus, même si cela dépasse le cadre du présent rapport, la mise en œuvre des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada contribuera à la reconnaissance des injustices du passé et préparera un avenir meilleur pour tous les Autochtones qui vivent au Canada.
- 15 Veuillez noter que ces données sont fondées sur une définition large des études postsecondaires. Des données moins récentes semblent indiquer qu'un écart nettement plus prononcé demeure au niveau du diplôme universitaire et au-delà.
- 16 Voir <http://www.budget.gc.ca/2017/docs/plan/chap-01-fr.html#Toc477707322>.
- 17 Cette projection est fondée sur les projections de Statistique Canada dans le scénario de « convergence modérée de la fécondité ». Voir <http://www.statcan.gc.ca/pub/91-552-x/91-552-x2015001-fra.htm>.

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD. Il est produit à des fins informatives et éducatives seulement à la date de rédaction, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Les points de vue et les opinions qui y sont exprimés peuvent changer en tout temps selon les conditions du marché ou autres, et les prévisions peuvent ne pas se réaliser. Ce rapport ne doit pas servir de source de conseils ou de recommandations de placement, ne constitue pas une sollicitation d'achat ou de vente de titres, et ne doit pas être considéré comme une source de conseils juridiques, fiscaux ou de placement précis. Il ne vise pas à communiquer des renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans ce rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, ce rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs, et sont sujettes à des risques et à des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et entités apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.